LES DIACRES

ASSOCIES AUX PRETRES

AU SERVICE DU PEUPLE DE DIEU

Jean-Paul II¹

COMITE NATIONAL DU DIACONAT OCTOBRE 1986

¹ Extrait de l'intervention de Jean-Paul II au clergé lors de sa venue à Ars ,le 6 octobre 1986 - (Observatore romano, édit.française 41)

Comité National du Diaconat	
Octobre 1986	Les diacres associés aux prêtres au service du peuple de Dieu

Et vous, chers diacres, mes entretiens de ce matin vous concernent de près, puisque vous êtes les collaborateurs de l'ordre sacerdotal. Je ne puis évoquer votre charge sans penser à l'attitude de Jésus le jeudi saint : il se lève de table, lave les pieds de ses disciples, et, au moment où il institue l'eucharistie, il indique le service des autres comme la voie royale. Diacres permanents, l'évêque vous associe aux prêtres par une ordination qui vous met pour toujours au service du peuple de Dieu d'une façon qui vous est propre. L'Eglise compte beaucoup sur vous, notamment pour annoncer la Parole et catéchiser, pour préparer aux sacrements, pour administrer le baptême et donner la sainte communion, pour présider à la prière de la communauté en certaines circonstances, pour assurer d'autres services d'Église et surtout porter le témoignage de la charité en maints secteurs de la vie sociale. Je suis heureux de vous bénir et de bénir vos familles.

La seule question décisive que Jésus pose à chacun d'entre nous, à chaque pasteur, est celle posée à Pierre: "M'aimes-tu, m'aimes-tu vraiment?"

Alors chers frères, n'ayez pas peur! Si le Seigneur nous a appelés dans son champ, il est avec nous par son Esprit. Séminaristes, prêtres, diacres, laissons-nous entraîner par l'Esprit en Église.

<u>Cliquer ici</u> pour revenir sur le site Diaconat.catholique